

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 18

Artikel: La rolla
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

XII

Judith cependant ne partageait pas entièrement ces sentiments de joie et d'espérance. Elle n'avait pas revu le cousin depuis le milieu de mars, où il avait fait sa dernière visite à Mauverney, et elle trouvait un peu longue cette absence de deux mois. Il lui arrivait quelquefois de suivre des yeux le sentier qui allait rejoindre la route de Berne, et n'apercevant rien, elle reprenait son travail, sans se trahir autrement que par un calme, une tranquillité qui ne lui était pas habituelle. Elle causait et riait moins qu'à l'ordinaire, mais personne ne s'en apercevait, personne ne la questionnait et la jeune fille était seule à tourner et retourner ses rêveries.

C'est l'oncle qui s'était chargé d'aller terminer l'affaire du cautionnement, à la prière de Jeanne-Marie qui voulait obtenir un rabais sur les frais dus au procureur, frais déjà considérables, qui avec l'intérêt accroissaient la dette d'une centaine de francs.

— Allez, s'il vous plaît, l'oncle, avait-elle dit; Pierre à Claude ne sait rien demander, et qui ne demande pas n'a rien; allez et faites pour le mieux. Et il était parti un matin pour Lausanne, ayant mis ce jour-là son vieux tricorne et son garde-habit de milaine à gros boutons plats; il faut ajouter que Judiette lui avait donné une cravate de siamoise, et qu'elle avait poli les boucles de ses souliers, de sorte qu'il avait très bon air et qu'il pouvait se présenter avec avantage. Sa mission réussit à souhait; il obtint le rabais, solda le billet et se le fit remettre bien et dûment quittance. La bonne pipe qu'il fuma en remontant de Lausanne! Je crois qu'au retour il eût embrassé Judith, bel et bien, s'il n'eût pas trouvé Pierre à Claude qui faisait du bois sur le sentier, et qui lui rabattit toute sa joie. — On est de Berne! s'écria l'oncle en l'abordant, tout est fini, j'ai eu le rabais et ils sont payés. Nous sommes de Berne!

— Ma foi! non, que nous ne sommes pas de Berne, répondit tristement Pierre à Claude.

— Hé bien, qu'y a-t-il encore?

— Il y a que le cousin a tout rompu et qu'il ne veut plus entendre parler de Judith, ni en blanc, ni en noir!

— Ah! ça, mais il est donc fou?

— Fou ou non, c'est comme ça. Il y a quelque chose par là-dessous que je ne comprends pas. On lui aura monté la tête, on lui aura dit que nous n'avons plus rien. Si on avait voulu me croire, ce serait fait, maintenant.

— Ha! ha! c'est ainsi que le cousin veut jouer des tours. Eh bien! qu'il prenne garde de se trouver sur mon chemin, car il pourrait bien arriver que je lui fisse passer un mauvais quart-d'heure; ce n'est pas ainsi que l'on quitte une brave fille.

L'oncle était furieux; il ne s'était pas attendu à ce dénouement; il croyait le cousin plus honnête homme. — Tenez, continua Pierre à Claude, voilà la lettre qu'il a fait écrire et que la Jeanne-Marie a reçue ce matin. C'est l'écriture du régent, à voir, mais c'est bien l'autre qui a signé. L'oncle prit la lettre et lut ce qui suit:

« Le soussigné à l'avantage de vous faire savoir qu'il retire les promesses de mariage

» qu'il a faites à votre fille Judith. Il a de plus l'avantage de vous dire que c'est parce que vous ne lui avez pas dit votre situation.

» Le soussigné vous salue de cœur.

» David CHOLLET. »

— La Judiette sait-elle ce qui en est?

— C'est elle qui a lu la lettre! Je n'étais pas là et Jeanne-Marie ne sait pas lire. La pauvre fille a pleuré toute la journée et nous ne l'avons pas revue.

— Ce diable de cousin! ce que c'est que l'argent! et comme les gens sont les mêmes! Au fond c'est un hypocrite: il a fait bon semblant à la Judiette, parce qu'il lui savait quelque bien, et maintenant qu'il croit s'être trompé, il n'en veut plus, et pourtant il n'a pas de quoi faire tant le fier, lui; il a deux vaches et dix poses de terrain, ce n'est pas le diable. Mais on serait bien fou de se casser la tête pour ce qui est arrivé; puisque le cousin se moque de vous, moquez-vous de lui; quant à la Judiette on tâchera bien de la consoler et de lui trouver quelque chose de mieux que deux vaches et dix poses de terrain, attendez seulement. D'ailleurs elle est encore jeune, elle a le temps de réfléchir. Et que dit la Jeanne-Marie?

— Pas grand'chose, mais elle fait tout de besingue par la cuisine.

Voici ce qui s'était passé à Montpreveyres. Les commères avaient appris au marché de Lausanne des bruits fâcheux sur le compte de Pierre à Claude qui, disait-on, était fort mal dans ses affaires, et ne pouvait pas se libérer du cautionnement. Charles à Samelet, disait-on encore, allait rentrer au pays, acheter un domaine et demander la main de Judith qui ne lui serait pas refusée, et grâce aux coups de langue, tous ces on-dit s'étaient si bien répandus, que bientôt tout le monde en parla à Montpreveyres.

— Tiens, disait-on, il l'a laissée là quand il a vu qu'elle n'aurait rien dans son tablier; il fait bien voir ce qu'il est, un fier-taud, qui se redresse comme s'il avait le grand grimoire.

— Tant pis pour lui! pourquoi s'en va-t-il chercher par là-bas, quand il y a ici la fille de l'assesseur qui l'aurait bien voulu. — On a pourtant dit qu'ils ont du bien, ces gens: vingt poses de terrain et une bonne maison, mais qu'est-ce que ça vaut à ce Mauverney, un pays de loupes. — Sans doute, ajoutait quelqu'un, et d'ailleurs on voit toujours ce qui est au soleil, et les dettes sont à l'ombre. — Ces dernières paroles étaient revenues au cousin, et il n'en fallait pas tant pour le détourner, car il était plus indécis que jamais. Il finit donc par se persuader que si Judith n'avait rien, il n'avait pas, lui, du bien pour deux; et il ne fit plus de visites à Mauverney. Sa mère, de son côté, n'avait pas peu contribué à le faire changer de résolution; comme toutes les femmes de la campagne, elle ne comprenait pas une union où il n'y a pas quelque argent des deux côtés. — Prends bien garde, au moins, disent-elles pour la plupart, ne prends pas une femme qui n'ait rien. Hélas! c'est à la campagne comme à la ville. A la campagne on dit: Sa femme n'a eu que trois cents écus, ou bien: Elle en a eu mille, ou encore: Elle n'a pas eu ce qui ferait mal dans un œil; à la ville on dit autrement: Il a épousé une femme de cinquante mille francs; ou bien, en souriant: Il a épousé sa servante.

Pour toutes ces raisons, le cousin ne devait

pas épouser une femme qui pouvait ne rien avoir. Pensez donc! les voisins, les mauvaises langues, l'honneur, le rang, et cette vilaine phrase surtout, qui pouvait lui revenir: On dit qu'elle n'a rien, sa femme. Décidément, il devait chercher mieux. — Quelques jours après il alla chez le régent et le pria d'écrire à Pierre à Claude pour lui faire savoir qu'il retirait sa parole; le tout appuyé des motifs très plausibles que vous avez pu voir.

(A suivre).

La rolla.

Lâi a dâi dzeins que ne soudzont qu'âi farcès et que ne sont conteints què quand l'ont pu eimbéguinâ cauçon po so fottrè dè li ein après.

L'est dinsè qu'étiõnt, lè z'auto iadzo, lè valets dè pè Senacclieins, on galé petit veladzo à onna pipà dè tabà dè Cossené. Dein cé teimps que vo dio, l'étâi la granta moûda pè Senacclieins que ti lè iadzo que vegnâi on novè vòlet dein lo veladzo, on tâtsivè dè lo menâ à la rolla.

La rolla étâi, soi-disant, onna bête que rapportâvè gaillâ s'on ein accrotsivè iena, et s'on poivè gâgni on part dè picès quand on avâi fini se n'ovradzo, cein n'étâi pas dè mépresi. C'est ellia même bête qu'on lâi dit assebin la *loutre*, su lè papâi, que lè préfets baillont 'na forta prima à cliâo qu'ein accrotsont; mâ dein cé teimps que vo dio, ellia que lâi allâvont lâi créyont atant qu'âi z'âno rodzo.

Quand don mè gaillâ aviont trovâ lâo benèt, et que l'étâi d'accòo, lâi fasont couilli on espèce d'herba que lâi montrâvont et que fallâi mettrè dein onna lotta avoué on espèce dè grougnon et mémo dâi iadzo avoué onna grossa pierra, et lâi recoumandâvont dè ne pas ein pipâ on mot, po ne pas bailli einviâ âi z'auto se l'aviont su qu'on avâi apèçu onna rolla.

On n'allâvè à la rolla què dè né, et faillâi ètrè traî; et quand lo momeint dè parti étâi quie, lè traî gaillâ tracivont à catson, ein faseint portâ la lotta âo noviço. Cllia tsancra dè lotta que pèsâvè bin on quintau fasâi châ lo pourro diablo âo bet d'on momeint; mâ on ne gâgnè rein sein l'affanâ. Lè boune pliacès po la rolla, étiont lo Pont dè pierra, dâo coté dè Latsau, et lo bou dâi Baffiès, et l'est adé quie iò on menâvè lè novés venus. On iadzo arrevâ, lè dou farceu fasont pliacè lo luron dein on terreau, iò l'avâi soveint dè l'edhie tant qu'à la copetta, avoué la lotta eintrémi lè tsambès, et veriâ dâo coté pè iò la bête dévessâi veni. La bête, que sédiâi adé lo terreau, dévessâi s'einfatâ dein la lotta, iò le dévessâi s'étertî contrè la grougne âo la pierra et lo gaillâ dévessâi feni bon et serrâ lè tsambès po ne pas que la sécossa et lè dzevatâès dè la rolla ne fasont betetiulâ la lotta. Quand l'aviont

¹ Etre de Berne, c'est-à-dire sans souci.

bin fé l'aleçon ao gaillà, lè dou z'autro allàvont soi-disant fèrè onna battià po fèrè à veni la bète; mà lè rossès allàvont tot bounameint bàirè quartetta à Latsau ao bin à Grancy et sè reintornàvont ein laisseint lo pourro bougro à l'affut, trillià et vouaffà dein lo terreau.

Ma fài quand l'avài atteinu tant qu'ie à mâtein dè la né, po rein, coumeincivè à compreindrè qu'on s'étài fottu dè li, et sè ramassàvè, benhirào onco se poivè retrovâ lo veladzo sein sè paidrè pè la fin, et dévant que lè sâitâo séyont lèvâ, et djurâvè, mà on pou tard, que dâo diablo s'on lo reindieusâvè.

Et lo pe imbêteint dè l'affèrè, c'est que lo leindéman, que tsacon savâi la farça, ti cliiâo que lo reincontrâvont lâi fasont: « Et la rolla! »

— Allâ vo grattâ! repondâi lo gaillâ, tot ein colère, et qu'avâi coâte d'esquivâ lè dzeins.

Ne sé pas se l'ont oncora cliià mouda pè Senacclieins; mà dein ti lè cas, lè vilhio s'ein rassovignont bin.

Les nez, en chirurgie.

Nous avons au milieu du visage un appendice dont la forme, la grosseur ou les déviations prêtent fort souvent à la plaisanterie; et il est des cas où tel individu donnerait je ne sais quoi pour troquer son nez contre celui du voisin. Aussi un chirurgien américain vient-il de se poser en spécialiste redresseur des nez imparfaits. Et si l'on en juge par les nombreuses photographies qu'il tient à la disposition de sa clientèle, quelques coups de bistouri ont suffi pour modifier l'aspect anormal de ces organes et leur dessiner une forme plus heureuse.

Au reste, l'Amérique n'a pas le primier de ces sortes d'opérations; car il y a déjà nombre d'années qu'un chirurgien français, M. Blandin, a fait le bonheur de deux amoureux en réduisant les dimensions d'un cartilage trop exubérant.

Blandin voit un jour entrer dans son cabinet un jeune homme qui lui déclare qu'il n'a plus d'espoir qu'en lui et qu'il est résolu à se faire sauter la cervelle si la chirurgie ne peut remédier à son mal. Blandin calme son client et le prie de s'expliquer. Le jeune homme lui raconte qu'il est éperdument amoureux d'une jeune fille, que celle-ci refuse absolument « de répondre à sa flamme » et qu'il a fini par découvrir que la cause de ce refus obstiné n'est autre que la forme disgracieuse de son nez.

Ce nez, en effet, prodigieusement busqué à sa partie moyenne, présentait cette courbure particulière désignée sous le nom de *bec à corbin*, mais exagérée et portée à un degré vraiment ridicule.

Blandin rejeta d'abord bien loin toute

idée d'opération; il essaya de persuader à son client que son nez n'était pas aussi déplaisant qu'il paraissait le croire; qu'après tout un grand nez est préférable à un nez épaté; il lui cita des exemples de grands nez célèbres; tout fut inutile.

Le chirurgien dut céder devant le désespoir du jeune homme bien résolu à se tuer si on ne réformait pas la courbure de son nez. Il se décida alors à faire l'opération suivante: par une incision abaissée de la racine à la base du nez, il mit à nu et isola la lame cartilagineuse, en réséqua toute la partie exubérante, et réunit ensuite les téguments à l'aide d'une suture.

L'opération eut un plein succès; la cicatrice linéaire était invisible et le nez ramené à des proportions que la jeune fille déclara à très acceptables. Le mariage eut lieu et M. Blandin n'eut jamais un malade plus reconnaissant.

La sécheresse persistante de la température inspire, comme on le sait, de vives inquiétudes dans nos campagnes; aussi un fermier des environs de Lausanne faisait-il l'autre jour, à ce sujet, des plaintes amères à l'un de nos pasteurs: « La récolte du foin sera nulle, disait-il, nous ne pourrons pas élever de bétail; le lait, le beurre, le fromage manqueront, et certains travaux se font dans de mauvaises conditions, tant la terre a besoin de pluie!... »

Le pasteur cherchant à le rassurer lui fit observer qu'un temps plus favorable pourrait venir, que la pluie que nous pourrions avoir dans le courant de ce mois ferait encore un bien énorme à la campagne, qu'il n'était pas trop tard et qu'il ne fallait pas douter ainsi de la Providence.

— Bien, si vous voulez, monsieur le pasteur, reprit le fermier, mais voyez-vous, j'ai toujours remarqué qu'aussi longtemps que les récoltes sont dans les mains du bon Dieu, il ne faut pas y compter.

Comme bien on pense, la forme de cette réponse ne put que provoquer un sourire bienveillant chez le pasteur, car ce dernier savait fort bien qu'elle n'avait rien d'irréligieux, mais que le brave homme avait tout simplement voulu dire par là: « Tant que mes récoltes ne sont pas sous mon toit, dans ma cave ou dans mon grenier, je ne suis pas tranquille. »

Recette.

Recette pour coller la porcelaine. — Prenez de la chaux bien cuite, mais non fusée, c'est-à-dire qui n'a pas été mouillée; broyez-la finement et passez-la à un tamis très serré.

Délaissez-la avec du blanc d'œuf, de façon à obtenir une pâte liquide; puis, avec un pin-

ceau, appuyez un peu de cette pâte sur chacune des cassures de l'objet à raccommoder.

Tenez les deux morceaux bien serrés, pendant que la soudure s'opère, et quand le mastic est bien sec, débarrassez l'objet de l'excédent de pâte qui a pu déborder à l'extérieur.

Opéra. — Demain, dimanche:

MIGNON

On sait que la première représentation de ce charmant opéra a eu un brillant succès et a fait salle comble. Un grand nombre de personnes n'ont pu se procurer des billets; aussi une deuxième représentation sera-t-elle accueillie avec empressement. Elle fera, sans doute, aussi belle salle que la première, car elle a même un attrait nouveau dans la personne de M^{lle} Beretta, qui chante et joue avec infiniment de talent et de grâce.

Boutades.

Entre députés français:

— Eh bien! voyons, toujours pas de ministère?

— Ne m'en parlez pas, c'est déplorable. Depuis huit jours, on aurait déjà eu le temps de le renverser. Ah! quel temps précieux on perd!...

Comédie de salon.

Le rideau baissé, Taupin se précipite:

— Comtesse, vous avez été exquise... Ce rôle vous va comme un gant!

— Toujours flatteur, M. Taupin... Je sais trop bien, hélas! qu'il fallait à ce rôle une interprète jeune et jolie...

Alors Taupin, avec un sourire idéal:

— Vous nous avez prouvé le contraire, comtesse!

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28, —. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 89, —. — Bari, à fr. 60, —. — Barletta, à fr. 46,50. — Milan 1861, à 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15, —. — Tabacs serbes, à fr. 12, —. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GULLLOUD-HOWARD.